

COMMUNE D'ANDERLECHT  
M. G. VAN GOIDSENHOVEN  
Echevin du Développement de la  
Ville

Place du Conseil, 1  
1070 BRUXELLES

V/Réf : 49454  
N/Réf. : AVL/AH/AND-2.237-ct/s.583  
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : ANDERLECHT. Place du Conseil, 2. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'aménagement d'un appartement duplex et sur l'affectation du grenier en logement.

En réponse à votre lettre du 25 janvier 2016 sous référence, réceptionné le 27 janvier, nous vous communiquons les remarques formulées par la CRMS en sa séance du 17 février 2016, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble néoclassique qui forme l'angle de la rue Van Lint avec la rue Raphaël. Il est situé en face et compris dans la zone de protection de l'Hôtel communal, monument classé. Le projet porte notamment sur l'aménagement d'un logement duplex aux deuxième et troisième étages et sur l'affectation du grenier en logement.

A l'examen du dossier, il apparaît que les aménagements projetés n'auraient aucun impact sur le bien classé et n'en modifierait pas le contexte. La demande n'appelle donc pas de remarques sur le plan patrimonial. S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des éléments supplémentaires pour le traitement du projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : BDU – DMS : Fr. Cordier  
BDU-DU : Fr. Timmermans, S. Buelinckx.